



Édito

Conformément à l'engagement de l'équipe municipale en 2014, une étude de faisabilité sur l'amélioration du



village s'est engagée pendant plus de 2 ans à compter de 2016.

Confiée à un cabinet d'architecte, cette étude, suivie de près par un groupe de travail d'élus (adjoints et conseillers), a abouti à des propositions, toutes intéressantes et approuvées par l'ensemble du conseil municipal. Elle a concerné l'intégralité du village. Celui-ci ayant été divisé en 5 zones indépendantes les unes des autres. Mais le moment crucial des choix financiers a imposé au CM de se limiter à la zone 1 (traversée du bourg). Ce n'est donc qu'après quelques arbitrages sur les coûts ainsi que sur des détails, que les travaux ont pu être engagés fin 2018.

Le délai de livraison prévu fin juin 2019 n'a hélas pas pu être tenu pour plusieurs raisons :

- découvertes de roches gênantes pour l'enfouissement du réseau d'eaux pluviales,
- 6 jours de chômage pour intempéries
- retard naturel inhérent à tous les chantiers.

Il a fallu, en outre, négocier de nombreux aménagements avec les riverains :

- sorties des eaux pluviales, accès aux garages, etc ...
- adaptations diverses en concertations avec les riverains

Néanmoins il est à noter

- la qualité du dialogue entre l'entreprise ESBTP et les riverains.
- conformément à ce que vous pouvez constater, d'ores et déjà une esthétique se dégage (larges trottoirs, luminaires économes en électricité et du meilleur effet...)

L'équipe de suivi, composée de Jacky Fabre et Serge Orluc, a fait un réel travail de contrôle en étroite collaboration avec la maîtrise d'œuvre.

Tous les usagers pourront voir, à terme, l'efficacité esthétique et pratique de l'enfouissement des réseaux (électriques, téléphoniques, eaux, fibre optique ...) qui s'avéreront efficaces à court et à long terme.

En conclusion :

Nous remercions la maîtrise d'œuvre et les équipes de suivi pour un parfait respect du budget initial prévu.

Nous remercions les usagers du village de la patience dont ils ont fait preuve pendant ces longs mois de travaux, en rappelant que la plus grosse gêne reste à venir :

la fermeture totale du village les 10 et 11 juillet 2019.

Les derniers travaux nous sont promis pour novembre 2019 avec la mise en place des divers végétaux.

Pour l'équipe de suivi : Daniel Ollier

Actualité

Attention !

Goudronnage

Rectificatif.
Mercredi 10 juillet
et
Jeudi 11 juillet
(voir déviations page 2).

COURSE D'ENDURANCE

Samedi
13 JUILLET
2019

JEUNES
CHEVAUX

Concert
SPITFIRE

Gratuit

Albatros
MÉDIC

Dimanche
14 JUILLET
2019

Epreuves
10 à 80km
CEI*

Amateur
et Club
Etape Grand
Régional

RESTAURATION SUR PLACE - BOXES à proximité
Organisation : Karine Féral : 06 82 31 33 56 - karine@feral-endurance.com



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site

www.croixblanche47.fr

Bientôt disponible

TRAVERSÉE DU BOURG

Les travaux de rénovation du village ont pris un mois de retard. Retard dû à des difficultés de terrassement (présence de rochers, de réseaux divers ...) et de 6 jours d'intempéries. En

conséquence le revêtement de la chaussée en enrobé se fera les :

Mercredi 10 et jeudi 11 juillet.

Durant ces deux jours la circulation et le stationnement seront interdits dans le village. Ci-joint vous découvrirez le plan de déviation envisagé pour ces deux journées.

Concernant le stationnement, nous invitons les riverains concernés à garer leurs véhicules près de la salle des fêtes et de l'école, ou à l'arrière de leur domicile en parallèle de la rue Laïka (lotissement Clair de Lune).

Dès le 12 juillet la circulation et le stationnement seront rétablis.

Enfin pendant ces deux jours la ligne de bus Agen/Villeneuve ne passera plus par le village. Les voyageurs pourront prendre le bus à l'arrêt de Galimas.

Pour toute question complémentaire veuillez prendre contact avec la Mairie.

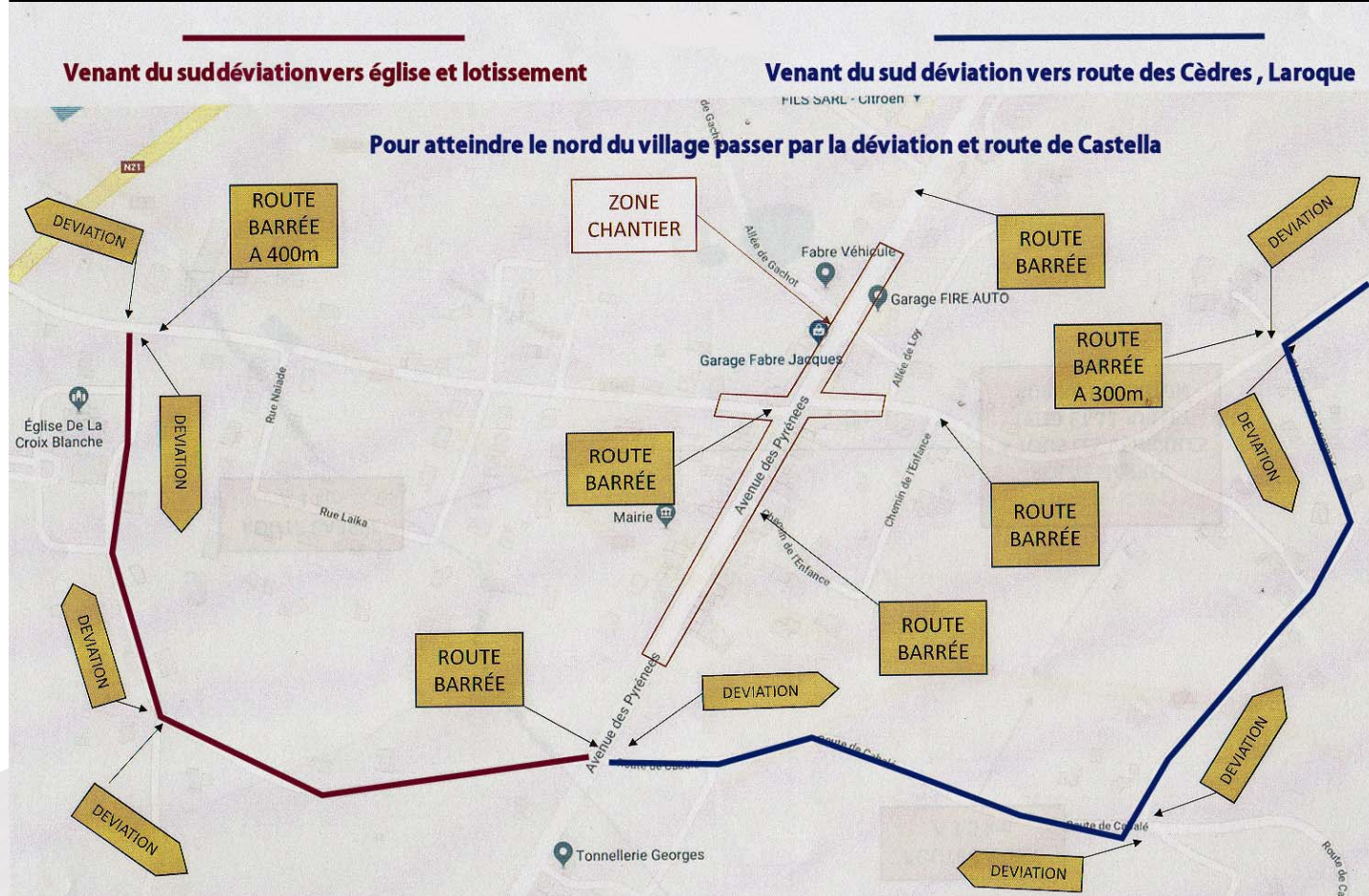
Pour des raisons techniques, les marquages au sol seront réalisés 15 jours après l'application de l'enrobé, soit fin juillet.

Les jardins et plantations diverses s'envisageront en novembre 2019.

L'ensemble de cette importante opération « traversée du bourg » sera terminée fin novembre.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont su faire preuve de patience en souffrant des désagréments liés à ces travaux.

Ci-dessous le plan d'accès au village.



NUIT DES ÉGLISES

Dans le cadre national de LA NUIT DES ÉGLISES, la paroisse Ste Marie en Agenais organise une soirée

à l'église St Caprais de Boussorp à LA CROIX BLANCHE le samedi 6 juillet à partir de 18h30 :

Ouvert à tous pour découvrir le patrimoine

18h30 : messe

19h30 : Auberge Espagnole dans les jardins de l'église

21h00 : veillée : historique de l'église et de la statue de St Caprais de LA CROIX BLANCHE - veillée de prière mariale.

Élios à la demande
Du 8 juillet au 30 août 2019

MON BUS
**100%
GRATUIT**

Destination Malbentre ...
Ses bassins, son hammam,
son espace balnéo, son toboggan...



0809 108 088

*coût d'un appel local

élios

Transports du Grand Croix-Blanche



T TRANSPORTS GRATUITS

Zone du ROQUENTIN

Sens ALLER

Du lundi au vendredi (hors jours fériés)

Laroque-Timbaut - Bourg	14 : 15
La Croix Blanche	14 : 25
Malbentre	14 : 45

Sens RETOUR

Du lundi au vendredi (hors jours fériés)

Malbentre	18 : 20
La Croix Blanche	18 : 40
Laroque-Timbaut - Bourg	18 : 50



0809 108 088

*coût d'un appel local

Ne pas jeter sur la voie publique

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Cet été la bibliothèque sera ouverte selon les horaires suivants :

Mardi 2 juillet : ouverture de 15h à 19h

Mardis 9, 16, 23 et 30 juillet : ouverture de 15h à 18h

En août : fermeture

Liliane et Monique vous souhaitent de bonnes vacances !

DÉPART

- Philippe GUESTIN, agent des services techniques, a décidé de changer d'orientation professionnelle et a quitté ses fonctions dans la commune le 31 mai dernier.
- Chargé de l'entretien des bâtiments communaux et de leurs abords, Philippe participa activement à la restauration du mur d'enceinte du cimetière et à la rénovation des anciens bureaux à l'étage de la mairie, ainsi que de nombreux autres aménagements.
- Nous lui souhaitons de réussir dans son nouvel emploi et l'assurons de notre reconnaissance pour la mission accomplie au sein de la commune.

Le Maire
Jean Claude Maxant



Toutes les informations urgentes, les rendez vous, les comptes rendus sur votre site
www.croixblanche47.fr

À retenir

État civil

Vendredi 28 juin : Cinéma en plein air organisé par la Mairie à la tombée de la nuit ;

Samedi 29 et dimanche 30 juin : Fête du village organisée par « Le comité des loisirs »,

Samedi 13 et dimanche 14 juillet : Course d'endurance équestre organisée par « Endurance La Croix-Blanche »,

Samedi 27 juillet : Concours de pétanque organisé par « La Boule Blanche »,

Samedi 3 août : Soirée grillades organisée par « la société de chasse »,

Dimanche 1 septembre : Vide-grenier au centre du village organisé par « La Foulée Verte »,

Samedi 14 septembre : « Sardinade » organisée par « Le comité des loisirs »

DÉCÈS



Nous avons la douleur de vous faire part du décès de :

Edmond, Paul, Marie Thérèse LA DROITTE
décédé le 17 avril 2019

et de
Jacques OUDRY
décédé le 4 juin 2019

CINÉMA DE PLEIN AIR

2
8
J
U
I
N
2
2
h
3
0



VIDE GRENIER



La Foulée Verte

L'Association « La Foulée Verte » organise un grand vide grenier le dimanche 1^{er} septembre 2019.

Cette manifestation se déroulera dans le centre du village de 7h à 18h.

Prix du mètre linéaire : 2 € Buvette et restauration sur place.

Renseignements et inscriptions au 06 37 99 54 37

BORNES ENTERRÉES

L'implantation des bornes enterrées et semi enterrées sera terminée durant la première semaine de juillet.

Par contre, la mise en service de ces nouveaux équipements est prévue pour la semaine 36, soit les mercredi 4 et jeudi 5 septembre 2019.

A ces dates, la collecte sera suivie de l'enlèvement des « bacs à roulettes » en même temps que l'ouverture des nouveaux points d'apport volontaires.

Ce nouveau dispositif de collecte prépare les futures orientations relatives au traitement des déchets ménagers, à savoir :

- en 2025 le volume des « sacs noirs » devra diminuer de 50%
- la taxe générale sur les activités polluantes à laquelle l'agglomération est soumise passera de 24€ la tonne en 2019 à 65€ la tonne en 2025....
- en conséquence, le tri devra être impérativement amélioré notamment par le compostage des matières fermentescibles (épluchures, déchets alimentaires ...)
- enfin d'ici 2025 l'agglomération a obligation de prévoir la mise en place d'une redevance initiative (paiement en fonction du volume de déchets produit par le ménage).

Une expérimentation est actuellement en cours sur le territoire Nord du département.